



PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DES CLUBS NATIONAUX

Réunion **Mercredi 3 avril 2019 à 18h30, à Dijon**

Présidence : **M. René FRANQUEMAGNE**

Présents : Patricia BEAURENAUD – Christophe CAILLIET - Bernard CARRRE – Guy CLOPIN - Daniel DURAND – Daniel FONTENIAUD – Véronique GAMBEY – Michel NAGEOTTE – Gérard POPILLE – Philippe PRUDHON – Christian RENIER – Daniel ROLET - Clara SIDOBRE

Excusés : Catherine BOLLEA – Jean-Marie COPPI – Roland COQUARD – Sébastien IMBERT – Christian PERDU – Jacques QUANTIN - Vincent SZMATULA – Alain RICHARD – Michel SORNAY – Françoise VALLET – Thierry WANIART

Assiste à la séance : Angéla GIRARDOT

Invités : Michèle CHEVALIER (*Présidente de la Commission Fédérale de Féminisation*) –
Frédérique JOSSINET (*Directrice du Football Féminin à la FFF*)
Représentants du Club de CLENAY FUTSAL CLUB VDN

Clubs présents :

AUXERRE AJ, représenté par M. DAVID (Directeur Centre de Formation)
BESANÇON FOOTBALL, représenté par M. MANSO (Secrétaire Général) et M. WESSIER (Commissaire R3)
BESANÇON RACING, représenté par M. LONCHAMP (Trésorier)
DIJON FCO, représenté par M. ROYER (Président d'honneur) et M. PIDAULT (Vice-Président)
DIJON FCO Féminin, représenté par Mme NAGEOTTE et M. CHANDIOUX (Responsable technique)
GRANDVILLARD, représenté par M. HOFF (Trésorier)
GUEUGNON FC, représenté par M. CLOPIN (Vice-Président)
IS SELONGEY, représenté par M. AOUIDAT (Co-Président) et M. PIRRODI (Co-Président)
JURA DOLOIS, représenté par M. MBITEL (Président)
JURA SUD FOOT, représenté par M. HARMAND (Directeur Général) et M. DALLOZ (Secrétaire Général)
LA CHARITE, représenté par M. LE METAYER (Président)
LOUHANS-CUISEAUX FC, représenté par M. RAGAIGNE (Président) et M. GAUTHIER (Vice-Président)
MONTCEAU FC, représenté par Mme. PIETKA (Présidente) et M. PIETKA (Vice-Président)
PONTARLIER CA, représenté par M. PELLETIER (Secrétaire Général)
SOCHAUX-MONTBELIARD FC, représenté par Mme GERALDES (Secrétaire) et M. MERIEUX (Coordinateur de recrutement)

Clubs excusés :

AVALLON CO
BELFORT ASM
MORTEAU MONTLEBON

1 – ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DE LA LIGUE ET LE REPRESENTANT DES CLUBS NATIONAUX

La réunion des Clubs Nationaux débute par l'accueil du Président de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, Daniel FONTENIAUD, il remercie tous les clubs présents et salue les représentants du club de CLENAY FUTSAL CLUB VAL DE NORGE, invités.

Le Président revient sur l'évènement footballistique que la France accueille cette année, la Coupe du Monde Féminine. A cette occasion, la Ligue met en place deux actions : le Village et le Mundialito.

René FRANQUEMAGNE salue l'ensemble des participants, les remercie de leur présence puis laisse la parole à Clara SIDOBRE, Conseillère Technique Régionale en charge du développement de l'animation des pratiques.

2 – INTERVENTION DE CLARA SIDOBRE

Clara SIDOBRE présente le nouvel accompagnement qui sera mis en place la saison prochaine pour les clubs nationaux. Celui-ci a été modifié suite à des constats et à la volonté d'être encore plus proches des clubs avec un accompagnement de proximité.

Elle rappelle que les Conseillers Techniques départementaux et les référents des clubs sont disponibles pour accompagner les clubs, et invite ces derniers à les solliciter en cas de besoin. Elle précise que le lien du label avec la pratique féminine est fort, c'est l'un des critères incontournables pour répondre aux obligations du dispositif fédéral. Mais c'est également un projet fort qui amène une féminisation au sein des clubs et une dynamique complémentaire. La majorité des clubs nationaux a pérennisé ses équipes féminines de jeunes et travaille maintenant sur une réelle structuration de cette pratique.

Aujourd'hui, 90% des Clubs Nationaux ont une ou plusieurs équipes féminines.

Clara présente les apports du nouveau diagnostic qui vont permettre aux clubs d'avoir un outil répondant plus à leurs besoins.

Elle rappelle l'intérêt du programme éducatif fédéral et de la politique éducative au sein des clubs qui amènent :

- des parents non experts dans la pratique à s'impliquer sur des actions ponctuelles et ensuite pour certains à s'impliquer dans la vie du club,
- un possible financement dans le cadre de la politique sportive de jeunesse et sport et les politiques de la ville.

La formation « accompagnateurs d'équipes » gratuites pour les parents cette saison peut être la première étape pour un club dans la connaissance de son fonctionnement, du PEF et de la pratique féminine pour ces personnes et les amener à s'impliquer sur des actions leur correspondant.

Prendre contact avec Mme BUCHWALTER pour la mise en place d'un module au sein du club.

Clara présente ensuite l'évolution des critères et l'accompagnement de proximité. (Annexe 1)

3 – LA FEMINISATION ET LE FOOTBALL FEMININ DANS LES CLUBS

3.1 INTERVENTION DE MICHELE CHEVALIER, PRESIDENTE DE LA COMMISSION FEDERALE DE FEMINISATION

La Fédération Française de Football a créé une **commission de féminisation**, qui, dans les d'années 2009-2010 a lancé une grande enquête sur les territoires. Une enquête quantitative (nombre de licenciées) et qualitative (les freins). Michèle CHEVALIER était alors élue au sein de la Ligue de football d'Aquitaine en tant que Vice-Présidente, il lui a été confié la présidence de la commission régionale. Il a été tenté au sein du comité directeur d'argumenter, de déployer réflexions et projets pour amener « les filles » à la pratique, à ouvrir des sections féminines dans les clubs qui n'en avaient pas. Elle se souvient que les freins étaient toujours les mêmes : problème de structures pour l'accueil, de vestiaires, d'éducateurs...

Depuis, elle constate avec enthousiasme que beaucoup de dispositifs ont été mis en place, tels que : Mesdames Franchissez les Barrières, la semaine du foot, la rentrée du foot, les réunions avec les ex internationales. Des objectifs fédéraux ont également été fixés pour 2016 et il y a eu la création du projet Ambition 2020.

Aujourd'hui, il y a des chiffres très encourageants et de nombreux projets qui voient le jour.

La Féminisation : un combat et une évidence inscrite au cœur des politiques publiques

Le sport est un miroir de la société, parce qu'il dépend de cette dernière.

Quelques dates :

En 2012, se met en place le premier gouvernement paritaire (où certes les femmes n'occupent pas les postes régaliens).

Le 30 novembre 2012, s'est tenu le Comité interministériel aux droits des femmes. Il a permis de définir un plan d'actions 2013-2017 mettant les **droits des femmes au cœur de toutes les politiques publiques**.

La loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat actuel et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le forum économique mondial dans son rapport du 2 novembre 2017 qui évalue la tendance dans les domaines de l'éducation, de la santé, des opportunités économiques et de l'émancipation politique montre que 68 % des écarts sont comblés au niveau mondial malgré de grandes disparités. La France améliore son classement notamment grâce à sa première place du point de vue de l'émancipation politique et passe de 14 à 11^{ème} sur 141 pays évalués.

La Féminisation : c'est la marche vers l'égalité : enjeu social et sociétal

Etre égal c'est avoir accès aux mêmes droits quels que soit le sexe, la religion, la couleur de peau. Cela revient donc à lutter contre les stéréotypes, les préjugés, le sexisme.

Cette égalité, c'est donner l'accès à toutes les filles et toutes les femmes de pratiquer le sport qu'elles souhaitent et sans barrières. Ce qui est largement enseigné au sein des écoles, collèges et lycées.

La Féminisation : c'est performer : enjeux culturels, économiques, médiatiques

Les grandes marques de sport se lancent dans les collections spécifiquement féminines. (Nike, Adidas...)

Adidas fait un geste fort pour l'égalité salariale H/F dans le football. En effet, les joueuses recevront les mêmes primes de performance que leurs collègues masculins. « *Nous souhaitons inspirer et mettre en marche la prochaine génération d'athlètes, créatrices et leaders féminins en brisant les barrières* ».

La médiatisation du football féminin au plus haut niveau n'est plus un rêve. Le championnat de D1 avec 2 équipes phares OL PSG est visible pour la première fois sur Canal. Les audiences sont très encourageantes. On arrive au pic de 500 000 pour OL PSG qui sera sans doute dépassé le 16 avril lors de la finale du championnat.

Les freins

- Structures et moyens
- Volonté politique locale
- Mentalités et préjugés
- Médias
- Peu d'hommes qui s'engagent
- Femmes qui n'osent pas
- Incompréhension quant à ce que cela peut apporter

En ce qui concerne les structures et moyens,

- Le dispositif FAFA emploi (géré par les Ligues), les conventions d'objectifs et développement, MFB et ma coupe du Monde, Semaine du Foot Féminin, Arbitrage Féminin.
- Le Club des 100 femmes dirigeantes (référente Cynthia TRUONG) avec :

Patricia BEAURENAUD, Vice-Présidente de la Ligue,
 Françoise VALLET, Présidente du District de la NIEVRE,
 Mélise RODOT, Dirigeante en Saône et Loire
 Michelle GUERRA BORGES, Présidente de club DTB
 Joëlle PARISOT, Présidente de club en Haute Saône,
 Catherine BOLLEA, Présidente CRF,
 Véronique GAMBEY, Secrétaire générale du District de Saône et Loire.

Le contenu de cet accompagnement sera le suivant :

5 modules IFF du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (4H/module)

- Gestion de club, gestion de projet
 - Module 1 : Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet
 - Module 2 : Découvrir la méthodologie de projet
 - Module 3 : Construire et promouvoir un projet
- Conduite de réunion et prise de parole en public
 - Module 1 : Préparer et animer une réunion
 - Module 2 : Développer son aisance à l'oral

3 modules sur le développement personnel (6H/module)

1 module de gestion financière (12H réparties sur 2 journées)

- Le Plan de développement de la pratique féminine à l'horizon 2020 (Sylvie GONFALONE) sur 4 axes :
 - L'accompagnement des clubs
 - Les compétitions
 - Les écoles féminines de football
 - Les formations

En **CONCLUSION**, Michèle CHEVALIER assure que « nous avons de quoi nous réjouir, même si la pérennité des résultats est la chose la plus complexe à assurer. Aujourd'hui, une ère nouvelle s'est ouverte et nous ne la refermerons pas ».

3.2 INTERVENTION DE FREDERIQUE JOSSINET, DIRECTRICE DU FOOTBALL FEMININ

Frédérique JOSSINET rappelle que le nombre de licenciées en 2011 était de 51 000 (joueuses pratiquantes). L'objectif pour fin 2016 était d'atteindre les 100 000 licenciées avec 5000 éducatrices, 40 000 dirigeantes et 1000 arbitres féminines.

En 2014, la FFF candidate pour accueillir le bel événement sportif : la Coupe du Monde Féminine 2019. L'objectif est d'installer définitivement le foot féminin en rayonnant sur tout le territoire, de célébrer une fête familiale, de laisser un héritage fort pour le sport féminin.

Pour cela, des actions fédérales sont mises en place sur chaque territoire pour la promotion de cette Coupe du Monde. (Actions des Ligues, des Districts et des Clubs : 60 à 80 actions sont organisées par territoire).

Un budget de 15M€ est dédié au foot féminin pendant 18 mois : promotion, développement, infrastructures et formations.

Frédérique JOSSINET revient sur le plan Ambition 2020, la FFF s'est fixée 4 axes prioritaires : Accueillir et fidéliser les licenciées sur tout le territoire, devenir la référence, permettre aux femmes d'accéder aux poste à responsabilité et installer la mixité dans toutes les familles du football.

3.3 TEMPS D'ECHANGES

M. HARMAND, Jura sud foot : On impose au club un minimum de 32 filles et 32 garçons dans les sections sportives.

Mme CHEVALIER : La décision appartient au Club. La section peut être locale car c'est un lien social. Le chef d'établissement peut mettre les heures qu'il souhaite sur un enseignement, de ce fait Mme CHEVALIER conseille le club de défendre le projet et notamment le projet éducatif de la section. Il n'y a pas de minimum de joueur et de joueuses requis. Elle propose de venir rencontrer les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR).

M. DALLOZ, Jura sud foot : la fin des contrats aidés, les contraintes, le montant de la licence fédérale, plus de CNDS, il faut revaloriser le montant des aides fédérales aux clubs amateurs pour les aider.

Mme CHEVALIER : Elle transmet ces doléances aux instances de la FFF.

M. MBITEL, Jura dolois : FAFA EMPLOI, les critères sont trop contraignants.

Mme CHEVALIER : Il faut faire remonter ces doléances aux élus.

M. FONTENIAUD précise que le dispositif FAFA Emploi n'est pas satisfaisante.

Mme PIETKA, FC Montceau : Vu les coûts, ne faudrait-il pas mieux redescendre en District ?

M. FONTENIAUD : C'est une problématique de politique de club.

Le Président, Daniel FONTENIAUD remercie Mmes CHEVALIER et JOSSINET pour la qualité de leur intervention. Il précise que la Ligue, avec le soutien de la FFF a mis en place avec les Districts des actions pour promouvoir la Coupe du Monde Féminine et pour animer le territoire (Village et Mundialito).

La parité et la mixité au travail est fondamentale. Le chemin parcouru depuis 2011 est important et nous sommes dans la bonne direction. A ce jour, le Conseil d'Administration de la Ligue compte trois femmes, dont une femme Présidente de District. La féminisation, c'est aussi des femmes dirigeantes au sein des clubs et des instances de la Ligue.

Pour conclure, le Président souhaite à tous de vivre une très belle Coupe du Monde Féminine.

La séance est levée à 21h15

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Délégué des Clubs Nationaux,

René FRANQUEMAGNE